



Verrouiller les portes de votre immeuble

Les portes d'entrée de votre immeuble **seront verrouillées en tout temps** à partir de la fin avril.

Vous devrez toujours utiliser votre **puce électronique** pour entrer dans votre immeuble.





Impliquez-vous

Ce que vous devez faire

Étapes de l'opération dans votre immeuble

<p>Du 5 au 12 avril 2024</p>	<ol style="list-style-type: none">1. Vos puces continueront à fonctionner. Vérifiez le nombre de puces électroniques que vous avez pour votre famille. Chaque personne de 12 ans et plus inscrite au bail a droit à une puce.2. Si vous avez perdu une puce ou si vous avez besoin de puces supplémentaires pour une personne de votre famille ou une personne qui vous aide régulièrement, appelez au Centre d'appels (514 872-6646). Les puces coûtent 25 \$ chacune. Options de paiement :<ul style="list-style-type: none">• par chèque;• par prélèvement automatique dans votre compte, si vous êtes déjà inscrits à ce service;• en argent comptant, au bureau situé au 2247, rue Delisle, 3e étage, entre 8 h 30 et 12 h ou entre 13 h et 16 h 30, après la remise des puces.
<p>Du 15 au 19 avril 2024</p>	<ol style="list-style-type: none">3. Votre agente de location se déplacera pour vous remettre les puces supplémentaires que vous aurez commandées. Elle vous appellera pour prendre rendez-vous.
<p>Fin avril 2024</p>	<ol style="list-style-type: none">4. Vous recevrez un appel automatisé qui confirmera la date à laquelle les portes seront barrées en tout temps. Un avis sera aussi affiché à l'entrée de votre immeuble.5. N'utilisez pas les portes à l'arrière pour entrer dans l'immeuble. Ces portes sont des sorties de secours. Les poignées seront retirées sur les portes arrière.

Une fois les portes verrouillées et les poignées retirées sur les portes arrière

6. Circulez par l'entrée avant de votre immeuble.
7. Utilisez vos puces électroniques pour entrer. Les portes seront verrouillées en tout temps.

Accès au sous-sol et au garage

Entre 7 h et 22 h, vous pourrez utiliser votre puce électronique dans l'ascenseur pour aller :

- à votre espace de rangement au sous-sol;
- au local de recyclage.

Les personnes à mobilité réduite pourront continuer de circuler par le garage.

fonctionnement de l'interphone

- L'interphone situé à l'entrée de votre immeuble est relié à votre logement.
 - Il permet d'améliorer votre sécurité et de contrôler l'accès de vos visiteurs.
1. Vous avez deux options pour recevoir les appels de l'interphone :
 1. brancher un téléphone dans la prise de votre logement;
 2. recevoir les appels sur votre cellulaire.



Appelez dès maintenant notre centre d'appels (514 872-6646) si :

- vous avez des problèmes avec l'interphone;
- vous souhaitez recevoir les appels sur votre cellulaire.

Marche à suivre pour ouvrir la porte à un visiteur

1. Répondez à l'appel de l'interphone.
2. **Demandez au visiteur de s'identifier.**
3. Appuyez sur le **9 (locataires du 1500, rue Duff Court)** ou le **6 (locataires du 2270, rue Duff Court)** pour ouvrir la porte à votre visiteur.
4. Raccrochez.

pourquoi des travaux

Ces travaux visent à améliorer la sécurité dans les immeubles des habitations Place Lachine. Verrouiller les portes en tout temps fait partie d'un ensemble de mesures pour y arriver. Les portes des autres immeubles sont déjà barrées.

La sécurité, c'est l'affaire de tous. Ensemble, nous pouvons améliorer la tranquillité dans votre milieu de vie. La collaboration de tous est importante!

Nous vous rappelons quelques consignes importantes à respecter :

- **Demandez aux visiteurs de s'identifier** à l'interphone avant de les laisser entrer dans votre immeuble.
- **Ne prêtez pas vos puces.** Vous en êtes responsable.
- **Ne flânez pas dans les cages d'escalier.** Ce sont des issues de secours.

Vous avez des idées de projets pour améliorer votre milieu de vie? Parlez-en à votre comité de vie de quartier (COVIQ) et à votre organisateur communautaire Moustapha Sène (514 868-3726).

Merci pour votre collaboration !

Des questions concernant cette opération ?

HUGO BARON BRUNEAU

Agent de liaison | 514 868-4927 | hugo.baronbruneau@omhm.qc.ca



Office municipal
d'habitation
de Montréal